



**Conseil Communal d'Hellemmes  
Mardi 05 Avril 2022**

**22/19 Signature de la convention entre les Jeunes Européens France et la ville de Lille**  
Nous avons voté "POUR".

**22/20 Aide habitat durable**  
Nous avons voté "POUR"

**22/21 Aire collective de jeu - marché d'entretien et de maintenance-appel d'offre ouvert**  
**Intervention**

Simon JAMELIN est intervenu pour notre groupe sur ce sujet

Monsieur le Maire, chers collègues, celles et ceux d'entre vous qui étaient présents lors de la dernière commission "Finances, affaires générales" ne seront pas très surpris que notre groupe vote contre ce projet de délibération. Nous sommes de notre côté plutôt étonnés que cette délibération nous soit présentée telle quel, étant donné les doutes émis par certains membres de votre majorité à ce sujet. Nous sommes évidemment favorables et enthousiastes à l'idée de signer un marché d'entretien et de maintenance de nos aires de jeux, elles en ont cruellement besoin. Notre enthousiasme se heurte malheureusement à un accord cadre qui, comme l'a confirmé Mme LEDEZ en commission "n'existe pas". Or c'est du contenu de cet accord cadre que découlera la nature exacte du marché qui sera passé en vue d'entretenir nos aires de jeux pendant les 2 à 4 prochaines années. Il n'est pas question pour nous de signer un chèque en blanc, encore moins sur ce sujet étant donné l'état déplorable de la plupart des aires de jeux d'Hellemmes. C'est pourquoi, en considérant le fait que le précédent marché a été prorogé jusqu'à la fin de l'année 2022, et que nous avons donc un peu de temps, nous vous proposons de reporter l'examen de cette délibération au prochain conseil communal. Nous espérons que dans cet intervalle vous serez en capacité de nous présenter le projet d'accord cadre, qui constitue la colonne vertébrale de vos ambitions pour l'entretien des aires de jeux de notre commune. Si vous refusiez ce report, nous n'aurons d'autre choix que de voter contre ce projet de délibération.

Je me permets également d'ouvrir une parenthèse sur ce sujet, à propos de ce qui ressemble à un double discours. Depuis le début du mandat nous avons régulièrement signé des chartes à portée environnementale. En commission, madame LEDEZ nous a précisé que les sols souples des aires de jeux, constitués de résidus de pneus, présentent plusieurs inconvénients, parmi lesquels l'artificialisation des sols et la pollution des nappes phréatiques. Dès lors, nous nous interrogeons sur votre choix de privilégier ce type de revêtement pour la remise en état des aires de jeux évoquées dans le dernier numéro du Ha!

Nous avons voté "CONTRE"

**22/22 Feuille de route de la ville de Lille pour l'économie circulaire**

Benoit BIGO est intervenu pour notre groupe, sur ce sujet

Cher(e)s collègues

Comme annoncé dans le document sur la stratégie commerce et artisanat 2022 – 2026, cette feuille de route lilloise pour l'économie circulaire détaille les différentes priorités :

- ancrer l'économie circulaire dans le territoire lillois
- favoriser l'économie circulaire dans le renouvellement de la ville
- favoriser les boucles locales dans l'alimentation et les matières organiques
- favoriser une consommation plus responsable

Objectivement, c'est un document complet en terme de faire connaître, animer des actions déjà existantes (semaine européenne de réduction des déchets, développement des repair'café ...), mais il manque d'éléments factuels sur la répartition des compétences (Mel ou ville de Lille, comme l'initiative de la déchetterie inversée sur l'ancien site de Castorama ainsi que la détermination de sa surface), sur les moyens budgétaires, les échéances, et en fin un point annuel sur l'état d'avancement au conseil communal et/ou en commission.

Nous avons voté "POUR"

### **22/23 Association Lille Avenir-Désignation du représentant de la commune associée d'Hellemmes**

Nous avons voté « POUR »

### **22/24 Bibliothèque municipale-Adhésion à la démarche Rythme ma Bibliothèque**

Nous avons voté "POUR"

### **22/25 Convention de partenariat avec Lille 3000**

Simon JAMELIN est intervenu pour notre groupe, sur ce sujet.

Monsieur le Maire, Madame l'adjointe à la culture,

Au préalable nous souhaitons indiquer une erreur dans votre délibération : il est mentionné à plusieurs reprises que cette délibération concerne l'apport de la Ville de Lille, commune associée d'Hellemmes. Or toute la délibération concerne l'apport de la ville d'Hellemmes, commune associée de Lille. En l'état, la délibération est faussée et ne peut être votée.

Ceci dit nous ne voterions pas contre cette délibération, elle a le mérite de fixer dans le temps une programmation d'artistes locaux et de proposer aux hellemmoises et aux Hellemmois une saison culturelle un peu plus fournie.

Pour autant, le choix de Lille 3000 comme opérateur de cette saison nous interpelle pour plusieurs raisons.

Budgétaires d'abord. Nous avons la chance à Hellemmes d'avoir un budget détaillé de l'opération et le financement nous apparaît peu clair. Si la part de la ville d'Hellemmes est valorisée à 21000 euros, nous ne connaissons pas l'apport de la ville de Lille dans l'ensemble du projet et il apparaît des manques dans la valorisation Hellemmoise. Nous ne connaissons d'ailleurs pas le budget global de la saison Utopia : certaines opérations sont considérées hors budget mais font partie de la saison parce que programmés par des institutions existantes. Pour résumer, on prend toute la programmation culturelle Lilloise, Hellemmoise et Lommoise, on y ajoute quelques événements, on mélange en ajoutant un intermédiaire et le logo Lille 3000 et on appelle ça Utopia.

Sur la programmation Hellemmoise elle-même nous avons deux interrogations : celle du coût supplémentaire engendré par l'intermédiaire de Lille 3000 et celle des événements qui n'auront pas lieu car pas estampillés Lille 3000 qui va truster toute la saison culturelle.

Au-delà de cette question matérielle je voudrais parler ici du thème de la saison. Utopia sera donc une saison culturelle tournée vers l'environnement et l'écologie. C'est une bonne nouvelle me direz-vous, et nous devrions nous en réjouir.

En réalité tout cela s'apparente quand même à une vaste opération de communication destinée à verdir l'image de majorités Lilloise et Hellemmoise en peine sur les questions environnementales.

Ça fait cher la campagne de verdissement de votre image.

Mais soyons rassurés le coût en sera un peu réduit puisque en tant qu'opérateur, Lille 3000 fait appel aux financements d'EDF, d'Air France et d'Auchan, trois structures bien connues pour leurs engagements environnementaux. A moins que ce soit EDF, Air France et Auchan qui s'offrent avec ce partenariat une campagne de Greenwashing à peu de frais.

Pour ces raisons, nous nous abstiendrons sur ces délibérations.

Nous nous sommes abstenus

## **22/26 Marché d'acquisition, d'installation et de maintenance des Tableaux Numériques Interactifs- Appel d'offre**

Christine RELIGIEUX est intervenue pour notre groupe, sur ce sujet.

Monsieur le Maire, Madame l'adjointe à l'éducation,

Sans bilan du marché public précédent et sans réponse chiffrée à nos questions en commission nous ne serons pas en mesure de voter cette délibération et nous nous abstiendrons.

Nous aurions aimé connaître le taux de renouvellement des premiers Tableaux interactifs installés dans les classes ainsi que leur durée de vie. Nous aurions aimé connaître les délais d'interventions en cas de panne ou de dysfonctionnement, ce qui d'après les retours que nous avons est fréquent.

De la même manière, nous attirons votre attention sur la nécessité de permettre à chaque élève de manipuler les outils informatiques, ce qui suppose dans chaque classe un accès internet et un parc informatique entretenu et fonctionnel.

Nous nous sommes abstenus